

# TABLE DES MATIÈRES

<b>TABLE DES MATIERES .....</b>	<b>3</b>
<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>5</b>
<b>o1 ACCES AU SEJOUR EN BELGIQUE POUR ETUDIER .....</b>	<b>6</b>
1 Demande d'autorisation de séjour .....	6
1.1 Via l'Ambassade ou le Consulat belge .....	7
Principe.....	7
Démarches à l'arrivée .....	8
1.2 Via l'administration communale .....	9
2 Conditions pour obtenir cette autorisation .....	9
2.1 Conditions d'études.....	9
Les études doivent se faire .....	9
Preuves du statut d'étudiant.....	11
Etudiant non-résident .....	11
2.2 Conditions de santé.....	11
2.3 Conditions de sécurité .....	12
2.4 Conditions financières .....	12
Bénéficiaire d'une bourse ou d'un prêt .....	12
Engagement de prise en charge par un tiers .....	12
Toute autre preuve de moyens de subsistance suffisants.....	13
3 Cas du refus de la demande de séjour .....	14
4 Renouvellement du titre de séjour .....	14
4.1 Procédure .....	15
4.2 Cas où l'autorisation de séjour prend fin ou la demande de renouvellement est refusée.....	16
4.3 Quel seuil de réussite ? .....	17
4.4 Que se passe-t-il en cas de changement d'orientation ?.....	19
4.5 Cas où l'autorisation de séjour risque de ne pas être automatiquement renouvelée .....	19
5 Etudiant frontalier.....	20
6 Mobilité internationale.....	21
6.1 Principe.....	21
6.2 Entraves à la mobilité .....	22
7 Quand l'étudiant finit ses études .....	23
7.1 L'étudiant a obtenu son diplôme en Belgique .....	23
7.2 L'étudiant a obtenu son diplôme à l'étranger mais a étudié en Belgique.....	24
7.3 Procédure dans les deux cas .....	24
7.4 Refus de la demande ou fin de l'autorisation de séjour.....	25
8 L'étudiant peut-il venir avec sa famille ou se faire rejoindre par sa famille ? .....	25
8.1 Qui peut rejoindre l'étudiant ?.....	25
8.2 À quelles conditions ? .....	26
8.3 Quelle est la procédure à suivre ? .....	27
8.4 Documents nécessaires .....	27
8.5 Les membres de la famille doivent-ils résider ensemble ? .....	29
9 L'étudiant peut-il être éloigné du territoire ?.....	29
10 Recours.....	30
10.1 Recours juridictionnels .....	30
Recours devant le Conseil du Contentieux des étrangers .....	30
Recours en cassation devant le Conseil d'Etat .....	30
10.2 Médiateur fédéral.....	31
11 Trouver une aide juridique.....	31
11.1 Aide juridique.....	31
Aide juridique de première ligne .....	32
Aide juridique de deuxième ligne .....	32
11.2 Assistance judiciaire .....	33
11.3 Trouver un avocat spécialisé .....	33
Principe.....	33
D'autres consultations juridiques .....	33
11.4 Aide sociale.....	33
<b>o2 CONDITIONS PARTICULIERES D'ACCES AUX ETUDES.....</b>	<b>34</b>
1 Preuve de la maîtrise suffisante de la langue française .....	34
1.1 Comment apporter cette preuve ? .....	34
1.2 Examen spécifique de maîtrise de la langue française .....	35
Qui organise cet examen ? .....	35

Quand est-il organisé ? .....	35
Comment se déroule l'examen ? .....	35
Quand est notifié le résultat ? .....	35
2 Droits d'inscription spécifiques (D.I.S.) pour les étudiants étrangers .....	35
2.1 Quels sont les étudiants étrangers exemptés ? .....	36
Dans les Hautes écoles et dans les universités .....	36
Dans les hautes écoles uniquement.....	36
Dans les universités uniquement.....	36
2.2 Montants des droits d'inscription spécifiques (D.I.S.) .....	36
Dans les hautes écoles.....	37
Dans les universités .....	37
Dans l'enseignement de promotion sociale .....	37
2.3 Quand le D.I.S. doit-il être payé ? .....	37
2.4 L'étudiant peut-il contester le D.I.S. ? .....	37
Recours interne .....	37
Existe-t-il d'autres recours ? .....	38
3 Équivalences de diplôme .....	38
3.1 Principes communs .....	38
Délais d'introduction de la demande d'équivalence .....	38
Authentification et légalisation des documents.....	39
Traduction des documents .....	40
En cas d'absence de documents scolaires.....	41
3.2 Équivalence d'un titre d'études primaires ou secondaires étrangers pour poursuivre des études dans l'enseignement primaire ou secondaire .....	42
Remarques préliminaires .....	42
Introduction des dossiers de demande d'équivalence .....	43
Constitution du dossier.....	43
en vue d'intégrer le 4 <sup>ème</sup> degré de l'enseignement secondaire supérieur professionnel complémentaire.....	44
Équivalence pour retourner en secondaire (hors 4 <sup>ème</sup> degré) .....	45
3.3 Équivalence d'un titre étranger d'études secondaires pour poursuivre des études dans l'enseignement supérieur.....	46
Remarques préliminaires .....	46
Introduction de la demande.....	47
Coût.....	48
Documents nécessaires .....	49
Décision d'équivalence .....	49
Contestation .....	50
3.4 Équivalence de diplôme supérieur pour l'enseignement supérieur en Fédération Wallonie-Bruxelles .....	51
Documents nécessaires .....	51
Décision d'équivalence .....	52
Contestation .....	52
3.5 Équivalence de diplôme supérieur étranger aux grades académiques (diplômes universitaires) en Fédération Wallonie-Bruxelles .....	52
Introduction de la demande.....	52
Documents nécessaires .....	53
Décision d'équivalence .....	53
Contestation .....	53
4 Etudes contingentées.....	53
4.1 Décret non-résident .....	53
<b>03 ÉTUDIANT ÉTRANGER ET LE TRAVAIL .....</b>	<b>59</b>
1 Travail salarié.....	59
1.1 Principe.....	59
1.2 Procédure .....	59
1.3 Période de travail .....	60
2 Travail indépendant .....	60
2.1 Conditions.....	60
2.2 Carte professionnelle.....	60
<b>SOURCES JURIDIQUES .....</b>	<b>61</b>
<b>ANNEXES .....</b>	<b>65</b>
<b>CLAUSE DE DROIT D'AUTEUR .....</b>	<b>68</b>